

Le transport sécuritaire de votre animal de compagnie

Un accident est si vite arrivé... Avec le beau temps qui se pointe à l'horizon, peut-être prendrez-vous la route en compagnie de Pitou ou de Minou. Afin que tous se rendent à bon port, la SPA de l'Estrie souhaite rappeler quelques consignes de sécurité en matière de transport des animaux de compagnie.

Le code de la route

Saviez-vous que la réglementation de la majorité des municipalités de l'Estrie stipule qu'il est interdit de transporter un animal dans un véhicule ouvert ou dans le coffre arrière de celui-ci? De plus, le conducteur doit s'assurer qu'il n'y a pas de danger de chute de son animal hors du véhicule durant le transport ou à l'arrêt.

Du côté provincial, le Code de la route prévoit que l'animal ne doit pas obstruer la vue du conducteur ou gêner la conduite du véhicule. Vous pourriez donc écoper d'une contravention si vous conduisez avec un animal sur vos genoux ou si celui-ci est libre à l'avant du véhicule. En cas d'accident, sachez également que, si votre animal est jugé en être le responsable, vous pourriez ne pas recevoir d'indemnité de la part de la SAAQ.

Véritable projectile

Un animal non attaché peut se transformer en véritable projectile; le choc reçu à 100 km/h correspond à celui d'une chute de 15 étages. Selon la société californienne *Bark Buckle Up*, l'impact d'un chien de 60 livres percutant un pare-brise, un siège ou un passager alors que le véhicule roule à 55 km/h correspond à un impact 45 fois plus élevé, soit à un poids de 2 700 livres. Nul besoin de préciser que, plus la vitesse est élevée, plus cette force de frappe sera importante. Morale de cette histoire? Pour votre sécurité et celle de votre animal, ne laissez pas ce dernier circuler librement à bord de votre véhicule.

Harnais ou cage?

Vous pouvez vous procurer un harnais de sécurité adapté à la physionomie et à la taille de votre chien de façon à bien l'attacher sur la banquette arrière.

Pour les chiens de petite taille et pour les chats, on privilégie la cage de transport, fixée au siège afin d'éviter qu'elle ne glisse ou ne tombe en cas d'arrêts brusques. Assurez-vous aussi que la cage soit bien ventilée et suffisamment grande afin que votre animal puisse respirer à son aise, s'asseoir, se coucher, se tenir debout et se retourner sans problème. Bref, pour arriver à bon port, on s'attache!

Cathy Bergeron

Responsable des communications